



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent soixantième session

Rome, 3-7 décembre 2018

Rapport de la cent vingt-cinquième session du Comité du Programme (Rome, 12-16 novembre 2018)

Résumé

Le Comité du Programme a examiné un certain nombre de questions ayant trait à la planification des programmes et à l'évaluation, en particulier les suivantes:

- a) Préparation du Plan à moyen terme révisé 2018-2021 – priorités émanant des comités techniques (*paragraphe 3*)
- b) Évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS 2) (*paragraphe 4*)
- c) Rapport de suivi de l'Évaluation de la fonction d'évaluation de la FAO (*paragraphe 5*)
- d) Rapport de suivi sur l'Évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif stratégique 5 – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise (*paragraphe 6*)
- e) Évaluations 2019-2021 – Plan de travail indicatif à horizon mobile (*paragraphes 7-10*)
- f) Rapport sur l'issue de la conférence pour les annonces de contributions à l'éradication de la peste des petits ruminants (*paragraphe 11*)
- g) Rapport d'activité sur le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (*paragraphe 12*)
- h) Autres questions (*paragraphes 13-16*)

Les conclusions et recommandations du Comité relatives à ces questions sont portées à l'attention du Conseil.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions du Comité du Programme, ainsi que ses recommandations sur les questions relevant de son mandat.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Agustin Zimmermann
Secrétaire du Comité du Programme
Tél.: +39 06 5705 5673

Table des matières

	Page
<i>Introduction</i>	4
Préparation du Plan à moyen terme révisé 2018-2021 – priorités émanant des comités techniques	4
Évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS 2).....	5
Rapport de suivi de l'Évaluation de la fonction d'évaluation de la FAO.....	6
Rapport de suivi sur l'Évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif stratégique 5 – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise.....	7
Évaluations 2019-2021 – Plan de travail indicatif à horizon mobile	8
Rapport sur l'issue de la conférence pour les annonces de contributions à l'éradication de la peste des petits ruminants (7 septembre 2018, Bruxelles [Belgique]).....	8
Rapport d'activité sur le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens	9
Autres questions	10
Date et lieu de la cent vingt-sixième session.....	11

RAPPORT DE LA CENT VINGT-CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME

Rome, 12-16 novembre 2018

Introduction

1. Le Comité a présenté au Conseil le rapport ci-après de sa cent vingt-cinquième session.
2. Outre le Président, S.E. M. Johannes Petrus Hoogeveen (Pays-Bas), étaient présents les représentants suivants des Membres:

S.E. M ^{me} Maria Cristina Boldorini (Argentine)	M. Muhammad Rudy Khairudin Mohd Nor (Malaisie)
M ^{me} Jennifer Fellows (Canada)	M. Donald G. Syme (Nouvelle-Zélande)
M. Marc Mankoussou (Congo)	M ^{me} María Carolina Carranza Núñez (Pérou) ¹
M. Kouamé Kanga (Côte d'Ivoire)	S.E. Mohammad Hossein Emadi (République islamique d'Iran)
M. Toru Hisazome (Japon)	S.E. M ^{me} Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni)
M. Fiesal Rasheed Salamh Al Argan (Jordanie)	S.E. M. François Pythoud (Suisse)

Préparation du Plan à moyen terme révisé 2018-2021 – priorités émanant des comités techniques²

3. Le Comité:
 - a) a insisté sur l'importance des priorités techniques mises en avant par les comités techniques en 2018 et qui contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques;
 - b) a pris note des priorités émanant des comités techniques, telles qu'elles sont récapitulées dans le document PC 125/2 au titre du point de l'ordre du jour relatif au *programme de travail de la FAO relevant du Cadre stratégique révisé* et développées dans les rapports des respectifs comités techniques;
 - c) a noté que, conformément au cycle de planification et de programmation mis en place à la FAO, les priorités émanant des comités techniques seraient prises en compte lors de l'élaboration du Plan à moyen terme (PMT) 2018-2021 (révisé), qui sera examiné par le Conseil en avril 2019, au même titre que les conclusions et les priorités régionales émanant des cinq conférences régionales et de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord, qui ont déjà été approuvées par le Conseil à sa cent cinquante-neuvième session;
 - d) a reconnu qu'il était difficile à ce stade de traiter toutes les priorités recensées compte tenu que le budget du Programme ordinaire de la FAO était resté inchangé en valeur nominale, a reconnu l'autorité et les principes de la décision de la Conférence (document C 2017/3) et a dit attendre avec intérêt de plus amples informations sur les incidences financières dans le cadre du Programme de travail et budget (PTB);
 - e) a pris note des faits récents et des nouveaux enjeux qui influent sur les activités de l'Organisation dans le moyen terme et a constaté que ceux-ci demeuraient importants dans le contexte du Cadre stratégique de la FAO et de la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2018-2021;

¹ M^{me} María Carolina Carranza Núñez a été désignée pour remplacer M^{me} Claudia Elizabeth Guevara de la Jara en tant que représentante du Pérou à la cent vingt-cinquième session du Comité du Programme.

² PC 125/2.

- f) a souligné l'importance de l'ensemble des approches durables et innovantes et a mis en avant l'action menée par la FAO dans divers domaines, en particulier: l'aide qui est apportée aux pays aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment en matière d'appui aux politiques, de renforcement des capacités, de prestation d'avis scientifiques, d'établissement de normes, de partenariats et d'activités relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable (ODD);
- g) a encouragé la mise en place de partenariats multipartites aux niveaux national, régional et mondial ainsi que la poursuite d'une étroite collaboration et de l'établissement de synergies stratégiques avec les autres organisations des Nations Unies, en particulier les organismes ayant leur siège à Rome;
- h) a noté que le Comité de l'agriculture avait demandé qu'une résolution soit élaborée sur la poursuite de l'intégration des approches de l'agriculture durable, y compris l'agroécologie, et a recommandé que le texte préparatoire soit présenté au Bureau du Comité de l'agriculture à sa prochaine session, puis au Comité du Programme à sa prochaine session et, enfin, au Conseil;
- i) a pris note des activités en cours du Bureau du Comité de l'agriculture relatives au *Code de conduite international sur l'utilisation et la gestion des engrais* et a recommandé que les éventuelles incidences sur le Programme et le budget soient portées à la connaissance du Comité du Programme à sa prochaine session.

Évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS 2)³

- 4. Le Comité:
 - a) s'est félicité du rapport d'évaluation, dans lequel ont été reconnues l'importance particulière et la pertinence des activités de la FAO concernant l'objectif stratégique 2, et a souligné la pertinence des activités de la FAO s'agissant de la promotion d'une alimentation et d'une agriculture durables;
 - b) a recommandé que les futurs rapports d'évaluation apportent des réponses directes aux questions ayant trait à l'évaluation, établissent des liens clairs entre celles-ci et les conclusions et recommandations contenues dans les rapports et qu'ils soient davantage axés sur les impacts et les résultats;
 - c) a souligné qu'il était important de bien analyser le contexte lors de la conception des projets, d'assurer la cohérence avec les cadres de programmation par pays (CPP), de veiller à l'appropriation des programmes par les pays et de permettre la continuité des résultats des projets et leur déploiement à plus grande échelle;
 - d) a recommandé de développer une gestion plus complète des résultats des projets et d'accroître le nombre d'indicateurs de performance clés dans le cadre de résultats stratégiques, afin d'améliorer la mesure et le suivi des résultats, et de faire rapport au titre du cadre de résultats dans l'Examen à mi-parcours et le Rapport sur l'exécution du Programme;
 - e) a encouragé l'équipe chargée de la gestion du programme stratégique 2 à donner davantage d'orientations aux directeurs de projets et à partager l'intégralité des approches dans les domaines de l'alimentation et l'agriculture durables et des technologies et innovations, tout en se penchant sur les synergies et les arbitrages inhérents entre les trois grands volets de la durabilité et en intégrant systématiquement les questions transversales que sont la parité hommes-femmes, les jeunes et la nutrition;
 - f) a souligné combien il était nécessaire de miser sur les avantages comparatifs et les compétences techniques de la FAO, et aussi d'harmoniser les plateformes de connaissances

³ PC 125/3; PC 125/3 Sup.1.

existantes ou d'établir une plateforme spécialisée qui permettrait de partager les pratiques optimales, l'expérience acquise et les résultats obtenus en matière de production alimentaire et agricole durable;

- g) a noté avec inquiétude qu'une majorité des interventions techniques au titre de l'OS 2 ne s'étaient pas poursuivies au-delà de la phase pilote, pour différentes raisons, et a recommandé, outre l'amélioration de la conception des projets et le suivi de la performance qui avaient été mentionnés précédemment, de veiller à ce que les États adhèrent davantage aux projets et se les approprient, à travers des comités de pilotage nationaux et un dialogue plus soutenu avec les parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur concernée;
- h) a encouragé la FAO à renforcer et à élargir ses partenariats avec différents partenaires, et en particulier avec le secteur privé aux niveaux national et local, en vue d'exploiter au mieux les résultats des programmes;
- i) a encouragé la FAO à favoriser une intégration plus poussée avec les autres objectifs stratégiques au niveau national afin de faciliter la réalisation des objectifs de développement durable de façon transversale;
- j) a demandé à la Direction de lui faire rapport sur les mesures prises sur la conclusion 13 sur la parité hommes-femmes et la conclusion 14 sur la nutrition et de s'employer à améliorer la collaboration entre l'équipe chargée des programmes stratégiques, les divisions techniques et les coordonnateurs régionaux à l'appui de la mise en œuvre du programme, par le biais du rapport de suivi en 2020;
- k) a recommandé de procéder à un examen stratégique des partenariats et des plateformes multipartites, ainsi que d'autres mécanismes de financement, parmi lesquels la Coopération Sud-Sud, l'objectif étant de déterminer les possibilités, les lacunes et les actions envisageables pour faire en sorte d'obtenir davantage de financements;
- l) a recommandé de renforcer la communication et la mobilisation institutionnelle à tous les niveaux, au moyen de campagnes, de manifestations spéciales, de plateformes multipartites et d'autres outils de communication innovants, pour mieux informer et sensibiliser et promouvoir les systèmes alimentaire et agricole durables;
- m) s'est félicité des efforts déployés par la FAO pour mettre au point un dispositif de mesure de la performance durable dans le contexte de l'élaboration de l'indicateur 2.41 des ODD;
- n) est convenu que la FAO devrait continuer à encourager les approches intersectorielles et intégrées, qui sont autant des composantes essentielles des solutions aux problèmes de durabilité. Parallèlement, les départements techniques de la FAO devraient, avec l'appui de l'équipe chargée du programme stratégique 2, étudier toutes les possibilités d'intégrer systématiquement les pratiques durables dans les approches sectorielles, en tenant dûment compte des arbitrages qu'elles impliquent et des synergies qu'elles recèlent.

Rapport de suivi de l'Évaluation de la fonction d'évaluation de la FAO⁴

5. Le Comité a pris note du rapport de suivi et:
 - a) a réaffirmé qu'il était important de renforcer les capacités nationales en matière d'évaluation, a salué la création de la communauté de pratique «Eval-ForWARD» et a préconisé que soit renforcée la participation dans toutes les régions;
 - b) a souligné combien il était important que le Bureau de l'évaluation (OED) soit indépendant, compte tenu de la Charte de ce Bureau, notamment au regard des dispositions institutionnelles;

⁴ PC 125/4.

- c) a dit attendre avec intérêt d'examiner l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action, à sa prochaine session, ainsi que la proposition d'ajustement de la structure des postes qui sera étudiée lors de la préparation du programme de travail et budget 2020-2021;
- d) a recommandé de renforcer les rapports d'évaluation à l'aide d'un système de notation qui évaluerait les principales questions couvertes par l'évaluation, par exemple avec un système de «feux tricolores»;
- e) a recommandé que le Bureau de l'évaluation range par ordre de priorité les recommandations qu'il formule dans les prochains rapports, en tenant compte des limites en matière de temps et de ressources;
- f) a recommandé un nouvel examen des mécanismes de gouvernance et de contrôle pour les évaluations au niveau des pays et de la disponibilité de ressources financières avant d'examiner une proposition d'évaluations décentralisées.

Rapport de suivi sur l'Évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif stratégique 5 – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise⁵

6. Le Comité s'est félicité d'avoir la possibilité de débattre du *Rapport de suivi de l'Évaluation de la contribution de la FAO à l'Objectif stratégique 5 – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise*, et:
- a) a félicité la FAO pour la grande qualité et l'exhaustivité du rapport, ainsi que pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre des cinq ensembles de recommandations;
 - b) a recommandé que le renforcement de la résilience face à des crises qui se prolongent toujours plus, au changement climatique et à la perturbation des moyens d'existence continue à être considéré comme une priorité pour la FAO;
 - c) a pris note avec intérêt de la pertinence toute particulière et de l'avantage comparatif des activités et des contributions techniques de la FAO à l'interface entre aide humanitaire, développement et paix;
 - d) a pris note de la capacité et de l'engagement des responsables du programme stratégique 5 s'agissant de favoriser et maintenir des partenariats stratégiques au sein de l'Organisation et en dehors de celle-ci avec différents acteurs, notamment les organismes ayant leur siège à Rome et les autres institutions du système des Nations Unies;
 - e) s'est félicité du Rapport mondial sur les crises alimentaires et a recommandé de renforcer la mise en œuvre du réseau mondial contre les crises alimentaires en coopération avec la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres parties prenantes;
 - f) a recommandé d'intégrer les questions de parité hommes-femmes dans les travaux activités et a demandé des informations plus détaillées sur la prise en compte systématique de la parité hommes-femmes dans le programme stratégique 5, dans le cadre de la communication d'informations sur la parité qui est visée dans le Rapport sur l'exécution du Programme;
 - g) a recommandé de poursuivre les activités de la FAO en coopération étroite avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres organisations des Nations Unies aux fins de l'élaboration d'une stratégie globale destinée aux systèmes d'information et d'alerte rapide;
 - h) a recommandé de maintenir le fort accent mis sur la gestion des connaissances dans le programme stratégique 5 et de poursuivre les initiatives en la matière, notamment la

⁵ PC 125/5.

plateforme de partage des connaissances sur la résilience (KORE), qui offre un appui méthodologique pour l'apprentissage et la description des bonnes pratiques;

- i) a recommandé de renforcer et d'élargir les partenariats avec un plus vaste éventail de partenaires, en vue d'exploiter au mieux les résultats des programmes et d'accroître le financement multipartite;
- j) a recommandé de poursuivre ce travail afin de soutenir et d'éclairer une bonne programmation en matière de résilience et des échanges fructueux entre les pays et les régions, pour des approches et des pratiques efficaces.

Évaluations 2019-2021 – Plan de travail indicatif à horizon mobile⁶

7. Le Comité s'est déclaré satisfait du plan de travail proposé et des évaluations présentées jusqu'ici, et a demandé:

- a) une synthèse des enseignements tirés des évaluations portant sur les objectifs stratégiques, pour examen à sa prochaine session (cent vingt-sixième session);
- b) une évaluation des activités de la FAO en matière de statistique (pour servir de base aux évaluations se rapportant aux ODD), en même temps que l'évaluation de la stratégie de l'Organisation en matière de partenariats avec le secteur privé, pour examen à sa cent vingt-septième session;
- c) une évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif Faim zéro (ODD2), en même temps que l'évaluation de la stratégie de l'Organisation en matière de partenariats avec la société civile, pour examen à sa cent vingt-huitième session.

8. Le Comité a invité le Bureau de l'évaluation (OED) à présenter des synthèses régionales des enseignements tirés des évaluations de programmes de pays destinées aux conférences régionales (2020) et à dessiner les tendances qui en ressortent.

9. Le Comité a recommandé au Bureau de l'évaluation:

- a) de mener des évaluations des contributions aux ODD en partenariat avec les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement concernés;
- b) de présenter l'évaluation de la crise dans la région du lac Tchad lors d'une réunion informelle fin 2019 ou début 2020.

10. Le Comité a demandé au Bureau de l'évaluation d'ajouter à son plan de travail une évaluation du cadre de résultats stratégiques de la FAO afin d'en jauger l'efficacité; de mesurer l'efficacité de l'appui qu'il apporte pour la gestion axée sur les résultats du programme de travail de l'Organisation, en tant qu'outil comptable; et de dégager des enseignements susceptibles d'être utiles pour la formulation du prochain cadre de résultats stratégiques (2020).

Rapport sur l'issue de la conférence pour les annonces de contributions à l'éradication de la peste des petits ruminants (7 septembre 2018, Bruxelles [Belgique])⁷

11. Le Comité s'est dit satisfait du rapport et des résultats de la Conférence mondiale sur la peste des petits ruminants (PPR) et:

- a) a souligné l'importance du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants (PMEPPR), qui s'attaque à l'une des causes premières de la faim et de la pauvreté qui frappent 300 millions de familles dans le monde entier;

⁶ PC 125/6.

⁷ PC 125/7.

- b) a encouragé la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) à continuer à développer leur partenariat stratégique pour parvenir à éradiquer cette maladie dévastatrice d'ici à 2030;
- c) a noté que la première phase du PMEPPR consisterait à lutter contre la maladie et que la deuxième phase viserait son éradication, et a recommandé d'analyser et d'évaluer les coûts et les avantages d'une éradication totale de la PPR par rapport à ceux associés à la lutte à l'échelle mondiale contre la maladie;
- d) a préconisé que la FAO organise une réunion spéciale sur le Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants (PMEPPR) à laquelle seraient conviés tous les représentants permanents, en collaboration avec le «Groupe des représentants permanents amis du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants», afin de trouver les fonds nécessaires pour financer les mesures prioritaires au titre de ce programme;
- e) a demandé à la Direction de cerner les principaux problèmes (techniques ou autres) liés à l'éradication de la PPR et de déterminer les mesures que les États et les autres parties prenantes devraient prendre, en exploitant l'expérience acquise depuis le lancement du programme;
- f) a encouragé la FAO à promouvoir une collaboration entre les parties prenantes ainsi qu'une coopération Sud-Sud dans toutes les régions et à intégrer cette dimension lors de la mise en œuvre du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants;
- g) a recommandé d'intensifier les activités de communication et de mobilisation à tous les niveaux afin de renforcer la sensibilisation et le soutien;
- h) a demandé au Secrétariat de concevoir un système de suivi et d'évaluation pour constater les progrès accomplis au regard de la lutte contre la PPR et de l'éradication de cette maladie d'ici à 2030;
- i) a demandé à la Direction de lui présenter un rapport d'activité dans un délai de deux ans.

Rapport d'activité sur le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens⁸

12. Le Comité a accueilli avec satisfaction le rapport d'activité sur le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens et:

- a) a marqué son appui aux efforts constants que déploie la FAO face à ce problème au moyen de l'approche «Un monde, une santé», en étroite collaboration avec les deux autres partenaires de cette initiative (l'Organisation mondiale de la santé animale [OIE] et l'Organisation mondiale de la Santé [OMS]), ainsi qu'avec d'autres organismes ou partenaires des Nations Unies (notamment le Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE]) et le secteur privé, et par son appui au Groupe de coordination interinstitutions;
- b) a salué le protocole d'accord tripartite qui a été signé par la FAO, l'OIE et l'OMS, ainsi que les domaines d'action proposés dans le plan de travail tripartite;
- c) a préconisé que soit menée une évaluation plus concrète des objectifs du Plan d'action de la FAO en regard du Plan d'action mondial, en particulier des indicateurs de résultats et de produits qui doivent figurer dans le cadre de résultats stratégiques, que les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre soient mis en évidence et qu'on détermine si les ressources (financières et en nature) disponibles sont suffisantes;
- d) a souligné combien il était important que les partenaires de l'alliance tripartite élargie (FAO, OIE, OMS, plus PNUE), les États et tous les autres acteurs concernés mènent une opération de sensibilisation efficace et efficiente à l'adresse du grand public;

⁸ PC 125/8.

- e) a rappelé combien il était important de poursuivre les activités menées sous l'égide de la Commission du Codex Alimentarius.

Autres questions

13. Le Comité est convenu de l'importance des colloques et des manifestations parallèles à caractère technique et:

- a) a noté qu'il revenait au Directeur général de convoquer ces manifestations dans le cadre général fixé par la Conférence et l'Acte constitutif de la FAO, dans un esprit d'équilibre;
- b) a souligné que les informations relatives aux manifestations organisées (réunions, colloques, séminaires et autres) devaient être diffusées par les voies de communication de l'Organisation que sont le Programme de travail et budget et le Rapport sur l'exécution du Programme.

14. Le Comité a reconnu qu'il était important d'examiner les résultats de ces manifestations dans le cadre des travaux des organes directeurs – y compris les comités techniques, le Conseil et la Conférence.

15. Le Comité a examiné les dispositions relatives à sa cent vingt-sixième session et est convenu d'inscrire les points suivants à l'ordre du jour:

- a) *Plan à moyen terme 2018-2021 (révisé) et Programme de travail et budget 2020-2021*
- b) *Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2018*
- c) *Évaluation des activités de la FAO en matière de parité hommes-femmes*
- d) *Suite donnée à l'évaluation de la contribution de la FAO à la réduction de la pauvreté rurale (objectif stratégique 3)*
- e) *Synthèse des enseignements tirés des évaluations se rapportant aux objectifs stratégiques*
- f) *Évaluation de la stratégie et de la vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition*
- g) *État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action du Bureau de l'évaluation*
- h) *Ordre du jour provisoire de la cent vingt-septième session*

Par ailleurs, le Comité a décidé d'inscrire le point suivant, en tant que point permanent à l'ordre du jour:

- i) *Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Comité du Programme.*

16. Le Comité est convenu d'organiser un certain nombre de réunions informelles avant sa session ordinaire, aussi bien pour faciliter les débats sur certains points formels à l'ordre du jour que pour étudier la possibilité d'examiner d'autres questions, dont les suivantes:

- a) Séance d'information concernant le Bureau de l'évaluation, y compris sur le contenu des évaluations, le contrôle et une évaluation de projet de pays, y compris sur la terminologie, le cadre et la méthodologie;
- b) Séance d'information sur la prochaine proposition de Programme de travail et budget et de Plan à moyen terme (PTB/PMT);
- c) Informations actualisées sur la stratégie mondiale de la FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales;
- d) Informations actualisées sur les plans de formulation des indicateurs de performance clés pour la gestion de la performance des projets
- e) État d'avancement de la mise en place du système des coordonnateurs résidents des Nations Unies;
- f) Océans et sécurité alimentaire;

-
- g) Informations actualisées sur le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens et sur les éventuelles activités menées pour y donner suite;

Date et lieu de la cent vingt-sixième session

17. Le Comité a été informé que sa cent vingt-sixième session aurait lieu à Rome du 18 au 22 mars 2019.